

MARS
JUIN
2022

TRAVAILLER DANS LE CHAMP DE LA CRÉATION

PROGRAMME DE FORMATIONS
PROFESSIONNELLES ET DE RENCONTRES
SUR LES CONDITIONS D'ACTIVITÉ DES ARTISTES

SOUTIEN À LA DIFFUSION ET À LA CRÉATION DANS LES ARTS VISUELS : QUELS DISPOSITIFS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ?

TABLE RONDE 1

JEUDI 24 MARS 10H-12H30 | GRATUIT | OUVERT À TOU·TES !
→ 10, rue Fontgiève 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

Informations : <http://www.esacm.fr/>

● TABLE RONDE 1 ●

SOUTIEN À LA DIFFUSION ET À LA CRÉATION DANS LES ARTS VISUELS : QUELS DISPOSITIFS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ?

Résidences, mises à disposition d'ateliers, dispositifs d'aide à la création et à la mobilité, acquisitions d'œuvres, interventions artistiques en lien avec diverses institutions etc. : cette première table ronde permettra d'apporter un éclairage sur les multiples manières dont le soutien à la création se déploie à l'échelle du territoire. Ce temps de rencontre et d'échange entre les artistes et les différentes structures institutionnelles et associatives permettra de présenter les objectifs, les calendriers, les conditions d'éligibilité et les modalités de candidature des dispositifs et des programmes de soutien aux arts visuels ainsi que le rôle et le fonctionnement des structures qui les portent.

PRÉSENTATION DES INTERVENANT·ES

ARTISTES EN RÉSIDENCE

ISABELLE HENRION

Créée en 2011 à Clermont-Ferrand, l'association Artistes en résidence soutient la création contemporaine par la mise en place de résidences à destination d'artistes et de chercheur·ses en art contemporain. Elle œuvre pour la mobilité des artistes, la circulation des idées et la mise en commun des savoirs et savoir-faire par le développement d'un vaste réseau de partenaires locaux, nationaux et internationaux. L'association propose deux types de résidence : les résidences intramuros et les résidences croisées. Ces dernières permettent l'accueil d'un·e artiste international·e à Clermont-Ferrand et en retour l'accueil d'un·e artiste français·e à l'international, dans un lieu partenaire.

Pour en savoir plus :

<https://www.artistesenresidence.fr/fr/residences>

LES ATELIERS

MARJOLAINE TURPIN

Installée sur le site de la Diode, l'association les Ateliers est une structure fondée et administrée par et pour des artistes. C'est un lieu d'échange et de rencontres, où le croisement des expériences permet de répondre à des préoccupations personnelles, autant qu'à des projets collectifs. L'association propose des espaces individuels de travail

au sein d'un plateau fonctionnant sur la mutualisation d'outils et de savoir-faire. Mis à disposition pour une durée allant de six mois à un an, ces espaces de travail sont accessibles par le biais d'appels à candidatures publiés régulièrement. Les Ateliers proposent également un Espace projet : accessible sans sélection (en fonction de la disponibilité du calendrier) et ouvert à tous·tes les artistes (du territoire et d'ailleurs), il permet la réalisation/production d'un projet spécifique pour une durée d'un mois maximum.

Pour en savoir plus :

<https://www.lesateliers.eu/à-propos.html>

LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

FANNY MARTIN

Les actions de la Ville de Clermont-Ferrand se déploient pour l'essentiel en direction de l'accompagnement à la création, à la diffusion et à la médiation. Par différents dispositifs (subventions exceptionnelles à des associations, espaces d'exposition municipaux, ateliers-logements Bains d'huile...), elle développe une action qui vise à offrir aux artistes un cadre de travail épanouissant et des opportunités de travail stimulantes.

Pour en savoir plus :

<https://clermont-ferrand.fr/culture-0>

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

FRANCK ZIMMERMANN

Clermont Auvergne Métropole soutient la structuration des arts visuels sur son territoire, de l'enseignement à la création. Principal financeur de l'ESACM, la Métropole est un partenaire privilégié des associations et collectifs d'artistes qui interviennent dans ce domaine, pour favoriser la création et la diffusion des œuvres, régionalement, nationalement et internationalement. Elle met en outre à disposition les ateliers de La Diode, récemment ouvert, et complète chaque année une collection d'œuvres d'art intitulée « *Art au Parvis* ».

Pour en savoir plus :

<https://www.clermontmetropwole.eu/bouger-se-divertir/le-dynamisme-culturel/arts-visuels/>

LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

ANNE-GAËLLE CARTAUD

Les services culturels départementaux du Puy-de-Dôme contribuent au développement culturel, à la création, à l'émergence de nouveaux talents ou projets par des soutiens financiers et des programmations artistiques. En 2018, les services de l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Puy-de-Dôme ont signé une convention afin de développer l'éducation artistique et culturelle sur le Puy-de-Dôme. La mise en place de résidences et d'interventions artistiques permettent d'étendre l'accès à l'art et à la culture à destination de divers publics (petite enfance, scolaires, usagers du social, personnes en situation de handicap, personnes âgées...) et constituent autant d'opportunités de travail pour les artistes du territoire.

Pour en savoir plus :

<https://www.puy-de-dome.fr/culture-sport/missions-actus.html>

AC//RA

ART CONTEMPORAIN EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ANTOINE BRUN

L'association AC//RA – Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes fédère plus d'une centaine de lieux d'art contemporain dans la région, à travers son portail numérique dédié à la diffusion et à la communication de l'actualité

de l'art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis 2018, l'association œuvre à la structuration en organisant sur les territoires des groupes de travail et de réflexion en vue de formuler des préconisations à destination de l'État et des collectivités territoriales. Depuis 2019, l'association a élargi ses missions à l'accompagnement et à la formation de l'ensemble des acteurs des arts visuels à travers des actions sur les territoires et des ressources en ligne. Son futur portail contiendra un centre de ressources régional, qui sera notamment accessible aux pasticien-nes dans le cadre de leur activité professionnelle.

Pour en savoir plus : <https://www.ac-ra.eu/>

DRAC

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES THOMAS KOCEK

La DRAC concourt à la définition et à la mise en œuvre régionale de la politique du ministère de la Culture. Elle assure une triple mission dans le champ des arts visuels : le soutien à la création contemporaine (Aide individuelle à la création, 1% artistique...) / le soutien à la diffusion des œuvres contemporaines / le soutien à la transmission des savoirs : enseignement supérieur des arts et formation. Dans le cadre du soutien à la création contemporaine, la DRAC attribue deux types d'aides individuelles annuelles directes aux artistes plasticien-nes professionnel-les : l'aide individuelle à la création (AIC) et l'allocation d'installation d'atelier et d'achat de matériel (AIA).

Pour en savoir plus :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Demarches-aides/Aides-financieres/Aides-arts-plastiques>

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

GAËLLE PETIT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a adopté en 2020 une politique renforcée en faveur des arts plastiques. À ce titre, elle intervient sur l'ensemble du secteur, suivant une logique de filière : formation, insertion professionnelle, création, diffusion, éducation artistique et culturelle, structuration du secteur. En direction des artistes, plusieurs soutiens existent : le fonds SCAN, Soutien à la création artistique numérique, existe de longue date

et permet de soutenir des projets faisant spécifiquement appel aux technologies numériques. La nouvelle politique adoptée en 2020 a permis de créer les « fonds régionaux arts plastiques », qui permettent notamment de soutenir les projets d'équipement ou de travaux des espaces de travail.

Pour en savoir plus :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/2/289-fonds-de-soutien-a-la-creation-artistique-numerique-fonds-scan-culture-patrimoine.htm>

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/487/289-fonds-regional-arts-plastiques-equipement-culture-patrimoine.htm>

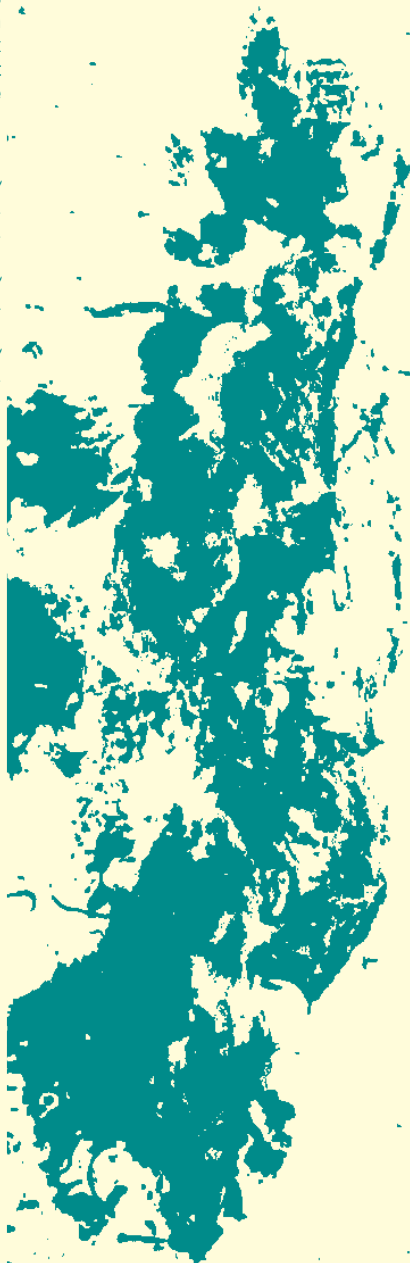
<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/486/289-fonds-regional-arts-plastiques-travaux-culture-patrimoine.htm>



Soutenu
par
clermont
auvergne
métropole

MAIRIE DE
CLERMONT
LE DÉPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ARTS ET
DES MÉTIERS
DE CLERMONT
MÉTROPOLITAINE



Design graphique : Marion Arnoux